

# Charlie la Fronde

LE JOURNAL DE LA SECTION DES YVELINES

*Édition spéciale 14 mai 2020*



**Audio-conférence avec la DDFIP 78 du mercredi 13 mai 2020**

## Les ordinateurs :

Les ordinateurs portables sont tous déployés, 29 tinys sont déployés, en tout il y en aura 115, le recensement pour la suite du déploiement en fonction des besoins exprimés par les chefs de service. Pour le pôle fiscal 60 à répartir, L'occasion d'un rééquilibrage en fonction des télétravailleurs existants, chaque bloc métier est bénéficiaire de tiny, il s'agit de substituer les tinys aux ordinateurs qui avaient été prêtés par les vérificateurs et par d'autres télétravailleurs. Il ne s'agit pas d'un solde exclusivement positif. Des services nouveaux comme le CDIF et des services de direction en bénéficieront également. Le Pôle GP bénéficie de 30 tiny, la division SPL, les trésoreries qui ont le plus de charge; Versailles EH, CHIPS, Mantes EH et la Paierie départementale. Sont privilégiés en plus des compétences nécessaires, les agents qui ont des enfants ou/et qui sont en transport.

## Le pôle fiscal :

Campagne d'impôt sur le revenu : rythme toujours soutenu, 2000 rv déjà tenu, 400 la 1ère semaine, 700 la 2ème et 900 la 3ème semaine, 1233 rv déjà planifié. Depuis le début de la campagne 11500 appels ont déjà été pris en charge, ce qui représente 80 appels par jour et par service.

Les e-contact et les messages balfus représentent pour 3 semaines 29000 demandes, qui se répartissent en 2/3 pour le e-contact et 1/3 pour la messagerie. Grâce aux services d'appui (brigades, prcp, et DVNI et Dircofi et direction) tout fonctionne bien.

Le nombre de déclarations déposées est en hausse de 30 % par rapport à la même période en 2019, avec 152 000 déclarations.

Campagne maîtrisée, l'aide des collègues qui ont bénéficié d'un téléphone est précieuse, même si cela implique une nouvelle organisation de la part des collègues qui sont en présentiel. Le présentiel a augmenté de 25 collègues depuis lundi sur l'ensemble des SIP, 2/3 en présentiel et 1/3 en télétravail. Certains Sip ont pu augmenter le nombre de présents en utilisant d'autres locaux pour « s'étaler » (ex; sip de Versailles)

Des communiqués de presse sont en perspective pour préciser qu'il n'y aura pas d'accueil physique pour l'instant,

En ce qui concerne l'accueil physique, à l'étude pour le 25 mai, ce sera à titre exceptionnel suite à

des rv pris sur impôts.gouv, après contre-appel et tentative de dissuader les contribuables de venir, notamment lors du contre-appel. Ce sont donc les agents qui sont à la manœuvre pour accepter ou non que le contribuable vienne en présentiel. Le nombre de locaux de réception sera au maximum de 3 par cfp et limité à des 1/2 journées, le matin. Le volume et le nombre de plages seront limités. Le contre-appel doit systématiquement être fait 48h avant la proposition de RV, en l'absence de contre-appel, il n'y aura pas de réception physique. La question de l'organisation matérielle et de la désinfection des locaux dédiés est à l'étude.

**Solidaires Finances Publiques a fait par de l'opposition des agents à la réception physique, même dans le cadre des modalités préconisées. Solidaires assure les agents de son plein et entier soutien, en effet comme les agents le disent, en date du 25 mai les résultats sanitaires liés au dé-confinement ne seront pas encore connus, en conséquence la date choisie n'est pas opportune pour assurer la santé et la sécurité des personnels.**

Dans les SIE/PCE la situation est stable, tant pour la partie mesure de bienveillance avec 20 dossiers supplémentaires, ce qui les porte à 900 pour un montant total de 24,6 millions, les remboursements des acomptes IS sont aussi stables, la division des Pros travaille sur les anomalies.

SDR/SPF : situation stable

CDIF : évaluation des dossiers en stock, le PTGC traite les documents d'arpentage.

Mr Gabriagues et Mme Tardieu ont fait le tour de tous les postes et envisagent d'y retourner lors de l'accueil restreint du public.

**Solidaires soutient cette démarche qui répond au souhait de proximité que demandent les agents, ils ont ainsi l'occasion de faire part de leurs préoccupations directement aux décisionnaires.**

### **Pour le pôle gestion publique :**

Le recouvrement forcé n'a pas repris, ce qui exclut de facto tout rendez-vous physique. Pour ce point la DDFIP est en attente de consignes nationales. Des contacts seront pris avec chaque ordonnateur afin de connaître les modalités de recouvrement contentieux qu'il veut mettre en place.

Comptabilité :

La deuxième phase du test DDR3 à distance est prévue la semaine quand la CID aura pu réaliser les améliorations ergonomiques souhaitées. S'agissant du paiement de proximité chez les buralistes, de nouveaux points de contact seront activés à partir du 19 mai. Cela permettra de limiter l'accueil dans les postes comptables. En ce qui concerne le paiement chez les buralistes pour les mois de mars et d'avril 93 cas dont 80 % d'amendes, dont la moitié en cb et l'autre en numéraire.

Dépense État :

Toutes les demandes de paiement ont été traitées. Le flux des opérations est toujours en diminution par rapport à l'année dernière.

SLR :

Les PRA des ministères pour les payes de juin n'ont pas encore été reçus à ce jour.

CSB :

La campagne FDL reprend et la division suit notamment par ailleurs la situation de trésorerie des collectivités dont les recettes pourraient être affectées par la crise sanitaire.

Trésoreries :

S'agissant de l'activité, seuls les flux des hôpitaux restent importants, mais ils sont maîtrisés et le

SAR hospitalier intervient en appui,

Mme Gerval envisage des audio-conférence par spécialité avec les chefs de postes et les agents, ils pourront exprimer à cette occasion leurs préoccupations et leurs craintes.

**Solidaires soutient cette démarche qui répond au souhait de proximité que demandent les agents, ils ont ainsi l'occasion de faire part de leurs préoccupations directement aux décisionnaires .**

### **Pour le PPR :**

Un CTL aura lieu le 20 mai, pour partie en présentiel à V 16 et pour partie en audio , sur le modèle du CHSCT qui a eu lieu le 4 mai, il portera sur le PRA ( plan de reprise d'activité) , et ne donnera pas lieu à vote. En fait il remplacera la traditionnelle audio-conférence hebdomadaire et donnera lieu à un PV fait par l 'administration. Ce choix est la déclinaison locale du choix de dialogue préconisé par le directeur général Jérôme Fournel.

Ce jour une audio-conférence a eu lieu avec le Délégué interrégional relative à la note et à l 'ordonnance conduisant à la suppression de RTT et de congés . Tout ce qui se passera à compter du 23 mai est à l 'expertise au niveau du ministère.

La note du 29 avril distingue 2 périodes étanches pour la suppression des RTT et de congés, la 1ère du 17 mars au 16 avril et la deuxième du 17 avril au 23 mai. Il y aura une suppression de 5 jours au maximum par période, les congés et RTT supprimé ne généra pas de jour de fractionnement. Il est rappelé que les ASA ne génèrent pas de RTT.

En ce qui concerne les facilités horaires, le DG a indiqué qu'au mois de mai la même politique est appliquée qu'en cas de grève, on ne tient pas compte des plages fixe ou variable et les chefs de service remettent les heures du forfait choisi, Bien entendu il ne s'agit de faire passer des vessies pour des lanternes et d'espérer que 3 h de travail conduiront à une régularisation de 7h42 !

En ce qui concerne le report des congés de 2019, l'arbitrage est en cours, en effet Sirhius nécessite des aménagements informatiques, si cela est trop complexe il est envisagé de pouvoir mettre les jours de report 2019 sur le CET.

De plus à ce jour suite à un décret, le plafond du CET est relevé à 70 jours au lieu de 60 et l'alimentation pour 2020 sera portée à 20 jours au lieu de 10 une fois que le CET a atteint 15 jours.

En ce qui concerne les frais de repas , il faut remplir plusieurs conditions : être en présentiel, faire partie du PCA, qu'il n 'y ait pas de restauration collective. Pour le cas où les repas sont confectionnés à la maison il suffit de fournir des tickets de courses alimentaires. Pour ceux bénéficiant de tickets-restaurant une régularisation sera effectuée.

Il est possible de déposer de façon, rétroactive des congés en lieu et place des ASA ( ex : arrêt maladie, autorisation d'absence pour événement de famille) . Pour le pont de l'Ascension, il est préférable poser un jour de congés , plutôt que la journée d'absence exceptionnelle, cette journée de congés viendra en déduction des jours qui seront repris pour la période du 16 avril au 23 mai.

En ce qui concerne la perte sur toute la période elle sera de 10 jours y compris dans le cas où des ASA (à l'exception des ASA 13 et 15) ont été déposées même pour bénévolat dans des organismes de solidarité.

**Solidaires Finances Publiques conteste toujours l'ordonnance Dussopt et la note d'application DGFIP du 29 avril, relative à la confiscation de jours RTT et de congés. Les recours auprès du Conseil d'État ont été rejetés hier par le Conseil d'État**

L'assistante de prévention a passé 35 appels à destination des agents, pas de réponse quant aux actions demandées aux assistantes sociales.

En ce qui concerne la restauration : l'impasse, en effet MRS propose un simple snacking avec un surcoût pour les agents allant de 3 à 14 euros!!!!!! Comme la convention est signée entre MRS et SELFY , et que SELFY ne dispose pas de fonds propres, la situation est pour l'instant totalement bloquée.

L'autre solution serait d'ouvrir le restaurant de manière classique, mais la mise en place de gestes barrières et de distanciation ne permet pas une restauration aux plages horaires classiques.

Dans l'attente de l'ouverture les agents présents sur les sites bénéficient toujours du remboursement forfaitaire de 17,50 Euros.

Covid : 12 cas suspects et 13 en quatorzaine

Gel : réparti sur l'ensemble des sites

Masques : sur demandes des chefs de service, le réassort se fait pour les collègues qui prennent les transports

Plexi : les sites en seront dotés + certains services comme le CSB et de SPF, il est à noter que la demande est énorme mais le stock modeste, des arbitrages seront nécessaires

**Solidaires Finances Publiques 78 attend l'expertise du CHSCT qui aura lieu prochainement afin de bénéficier de l'expertise des préventeurs ( ISST, médecin de prévention et assistante de prévention), avant de se prononcer sur les plexi.**

**Solidaires Finances Publiques 78 rappelle que c'est le directeur qui est responsable pénalement de la santé et de la sécurité des agents, qu'il s'agit là d'une obligation de résultat et non d'une simple obligation de moyen**

Ménage : La Celle St-Cloud va entrer dans le marché SAMSIG, par ailleurs de nouvelles dispositions sont à l'étude pour répondre aux nouveaux besoins liés au COVID

**Notre choix de livres :**

De la part de la princesse morte, Kénizé Mourad, livre de poche

La guerre des juifs , Flavius Josephe, classique en poche

Le banquet, Platon, Folio

Comment gouverner un peuple-roi, Pierre-Henri Tavoillot, Odile Jacob

Gaëlle Nohant, Légende d'un dormeur éveillé, Ed Héloïse d'Ormesson

La ferme des animaux, George Orwell, Folio

L'honneur perdu de Katharina Blum, Heinrich Böll, Seuil

## Et pour finir un peu de poésie :

Le jour où je me suis aimé pour de vrai...

Le jour où je me suis aimé pour de vrai,  
j'ai compris qu'en toutes circonstances,  
j'étais à la bonne place, au bon moment.  
Et alors, j'ai pu me relaxer.  
Aujourd'hui, je sais que ça s'appelle estime de soi.

Le jour où je me suis aimé pour de vrai,  
j'ai pu percevoir que mon anxiété et ma souffrance émotionnelle  
n'étaient rien d'autre qu'un signal  
lorsque je vais à l'encontre de mes convictions.  
Aujourd'hui, je sais que ça s'appelle authenticité

Le jour où je me suis aimé pour de vrai,  
j'ai cessé de vouloir une vie différente,  
et j'ai commencé à voir que tout ce qui m'arrive contribue  
à ma croissance personnelle.  
Aujourd'hui, je sais que ça s'appelle maturité.

Le jour où je me suis aimé pour de vrai,  
j'ai commencé à percevoir l'abus dans le fait de forcer une situation,  
ou une personne,  
dans le seul but d'obtenir ce que je veux, sachant très bien  
que ni la personne ni moi-même ne sommes prêts,  
et que ce n'est pas le moment.  
Aujourd'hui, je sais que ça s'appelle respect.

Le jour où je me suis aimé pour de vrai,  
j'ai commencé à me libérer de tout ce qui ne m'était pas salubre :  
personnes, situations, tout ce qui baissait mon énergie.  
Au début, ma raison appelait ça de l'égoïsme.  
Aujourd'hui, je sais que ça s'appelle amour-propre.

Le jour où je me suis aimé pour de vrai,  
j'ai cessé d'avoir peur du temps libre et j'ai arrêté de faire des grands plans.  
Aujourd'hui, je fais ce qui est correct, ce que j'aime,  
quand ça me plaît et à mon rythme.  
Aujourd'hui, j'appelle ça simplicité.

Le jour où je me suis aimé pour de vrai,  
j'ai cessé de chercher à toujours avoir raison,  
et je me suis rendu compte de toutes les fois où je me suis trompé.  
Aujourd'hui, j'ai découvert l'humilité.

Le jour où je me suis aimé pour de vrai,  
j'ai cessé de revivre le passé et de me préoccuper de l'avenir.  
Aujourd'hui, je vis au présent, là où toute la vie se passe.

Aujourd'hui, je vis une seule journée à la fois, et ça s'appelle plénitude.

Le jour où je me suis aimé pour de vrai,  
j'ai compris que ma tête pouvait me tromper et me décevoir.  
Mais si je la mets au service de mon cœur,  
Elle devient un allié très précieux.

Charlie Chaplin

***Restons Solidaires !***

***Vous pouvez nous contacter sur l'adresse mail suivante :***

**[solidairesfinancespubliques.ddfip78@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.ddfip78@dgifp.finances.gouv.fr)**